



## Union Locale CGT Rennes

et les Sections syndicales CGT : Equant/SCE, ATOS, SOPRA-STERIA, Altran, Orange Labs, Technicolor, Capgemini, Sogeti France

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015

### Rennes Atalante :

### Danger sur les emplois et métiers du secteur Télécom!

### Organisez-vous avec la CGT! RDV le 14 décembre.

**Orange/OBS IT** exige de ses prestataires de service qu'ils baissent leur prix de 30% (sur 3 ans) pour une prestation égale! ... Ceux-ci s'exécutent en délocalisant des emplois hors de France! ...

*La «Crise» a bon dos.* Les grands groupes tels Orange, Technicolor, Alcatel ... qui engrangent des profits inégalés en 2015, réduisent leurs activités et leurs emplois en CDI et les sous-traitants servent principalement de « *variable d'ajustement* » selon le moins-disant social : CDD, mobilité et précarité sont au rendez-vous pour les salariés!...

Les patrons du «numérique» sont organisés. Les salariés des Télécoms, de l'Informatique et du «Consulting», doivent, eux aussi, s'organiser. Sinon, la dégradation que nous constatons quotidiennement n'aura pas de limite : plus d'individualisation et de précarité pour **tous** les salariés.

**L'union locale CGT de Rennes** et les sections syndicales CGT concernées ont décidé de faire face à l'offensive de désindustrialisation actuelle de notre pays, **pour la défense des activités et des emplois dans les entreprises « donneuses d'ordre »** comme chez les « prestataires ».

# Invitation, lundi 14 décembre

Les sections CGT Atalante et l'union locale CGT Rennes vous proposent une rencontre le 14 décembre, de 12 à 14h, (Pôle Associatif, 32, rue de la Marbaudais, « salle Granit ») afin de présenter leurs propositions en défense des métiers et des emplois sur Atalante, et au-delà :

- Pour défendre vos emplois, vos métiers et vos qualifications
- Pour augmenter vos salaires et améliorer vos conditions de travail
- Organisez-vous avec la CGT, publiquement ou non, discutons-en !...



Contacts : [atalante@cgt35.fr](mailto:atalante@cgt35.fr)

Adresse postale : CGT UL 35, 31 Boulevard du Portugal, 35200 Rennes, Tél. 02 99 79 44 47

## Altran : Payer le temps de travail, c'est vital !

Le 4 Novembre 2014, la Cour de Cassation a donné raison aux ingénieurs d'Altran qui exigeaient le paiement de leurs heures supplémentaires. [https://www.courdecassation.fr/jurisprudence\\_2/chambre\\_sociale\\_576/1834\\_4\\_32910.html](https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/chambre_sociale_576/1834_4_32910.html)

La CGT Altran mène cette bataille depuis 2008. Elle a aidé les salariés qui lui ont fait confiance, jusqu'au bout, jusqu'en Cassation, puisque la Direction a contesté les jugements pourtant gagnés en Cour d'Appel. La Direction ALTRAN s'était désistée de plus de la moitié des pourvois qu'elle avait lancés, mais avait maintenu ceux concernant la rémunération d'embauche «a minima» d'ingénieurs sur un «forfait horaire» à 38h30. Ces collègues demandaient que le non-respect d'une rémunération *minimale (selon le Plafond Sécurité Sociale)* aboutisse, au moins, au paiement des heures supplémentaires entre 35h00 et 38h30.

**L'arrêt du 4 novembre 2015 fait donc jurisprudence, pour toute la branche Syntec, dont les entreprises usent et abusent des heures supplémentaires non payées.**

**Organisez-vous avec la CGT !**

**Contact : [altran.ouest@cgt35.fr](mailto:altran.ouest@cgt35.fr)**

Cette décision est un démenti au «rapport Mettling», tout juste remis au Gouvernement, qui affirme que le temps de travail des salariés du «numérique» n'est pas la bonne mesure de leur activité et qui prône le retour du travail à la tâche, en autoentrepreneur.

## Equant : Licenciements en Europe et en Asie « moins 30 % » sur les prestations de SSII

Chez Equant des plans de licenciements sont en cours en Europe et en Asie.

Dans la même veine (décidément la direction d'Equant ne chôme pas sur les régressions sociales), la dernière annonce de réduction des budgets alloués à la prestation des Technologies de l'Information (IT&S) ne passe pas, même chez certains managers : -30% !

30 % d'économies qui viennent s'ajouter aux réductions déjà pratiquées ces dernières années. Précisément, à Equant, la direction d'IT&S a demandé aux 4 plus gros fournisseurs d'OBS IT (CAP, SOPRA, ATOS, CGI) de réduire leurs tarifs de 30% à domaine équivalent et à volume constant de production et de qualité.

Une pétition est en cours de signature, soutenue par la CGT d'Equant et des principales SSII, s'adressant aux salariés prestataires ET aux salariés d'Orange, pour s'opposer à ces coupes budgétaires qui risquent d'entraîner délocalisations, licenciements et dégradations des conditions de travail.

Tout est bon pour maintenir les dividendes : 1,8 milliard pour Orange en 2015 ...

**Contact : [cgt-equant@protonmail.com](mailto:cgt-equant@protonmail.com)**

## Coups budgétaires Orange : les effets sur ATOS

Suite à la notification de la décision d'OBS IT de réduire de 30% le coût des TMA (*Tierce Maintenance Applicative*) pour 2016, la direction d'ATOS a réagi rapidement en proposant que 80% de l'activité de ces TMA soit délocalisée au Maroc. Aujourd'hui la cinquantaine de salariés de Rennes

concernés sont dans l'incertitude ; ils ne savent pas :

- Si leur poste sera finalement concerné
- À quelle date commenceront les transferts
- Quelles seront leurs futures activités

Une seule certitude, c'est que la préservation des marges est la principale boussole d'Atos ; si OBS IT revient sur sa décision les équipes seront maintenues à Rennes. L'investissement d'Atos, que réclament régulièrement les salariés, en particulier pour diversifier les activités d'un site comme Rennes, n'intervient qu'en dernier recours.

**Contact : [rennes@cgt-atos.org](mailto:rennes@cgt-atos.org)**

## La CGT Sopra-Steria communique :

Dans un réflexe quasi-pavlovien, la Direction de Sopra-Steria a répondu positivement à la demande de la Direction d'Equant : *Délocalisation d'une partie de la prestation en Inde*. Au-delà de la scandaleuse mise en concurrence de salariés, considérés comme une simple « ressource », les conséquences prévisibles sont une nouvelle réduction d'effectifs et une intensification du travail pour ceux qui restent avec son cortège de stress et souffrance au travail.

Sopra-Steria, experte en matière de suppression d'emplois, est aujourd'hui dans le viseur de l'Administration pour avoir massivement recouru en 2014 aux ruptures conventionnelles afin de supprimer des emplois. Sopra-Steria a été condamnée en mai 2015 pour discrimination sexiste et a été obligée de réintégrer la salariée discriminée.

**Contact : [contact@cgt-soprasteria.info](mailto:contact@cgt-soprasteria.info)**

## La CGT Capgemini communique :

À Capgemini, la « *variable d'ajustement* » s'articule à travers plusieurs axes:

- augmentations salariales, *nulles ou au ras des pâquerettes*, face aux dividendes indécents alloués aux actionnaires,
- ruptures conventionnelles organisées pour supprimer des postes « *en douceur* »
- missions avec mobilités géographique (*cross-staffing*) utilisées comme une arme psychologique.

Le plan sénior est fixé à 45 ans, mais bien souvent l'âge de la politique du « Out » arrive bien avant.

Le Groupe bénéficie largement des mesures du Gouvernement : CICE (*Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi*), mais aussi CIR (*Crédit d'Impôt pour la Recherche*) via notamment Sogeti High Tech (*plus de 13 Millions d'euros en 2014*), des niches fiscales directement reversées dans les poches des actionnaires. Dans le même temps le Groupe détruit l'emploi en France au profit d'emplois dans les pays «low-cost» avec la complicité du Gouvernement; L'Inde est incontournable déclarait notre PDG, il y a trois semaines dans "les Échos". Comment accepter que nos impôts soient ainsi détournés de la sorte, sans création d'emplois, au seul profit des actionnaires et au détriment de l'intérêt général ?...

**Contact : [contact@cgt-capgemini.fr](mailto:contact@cgt-capgemini.fr)**